CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE DE FISMES

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de auxiliaire de puériculture de classe supérieure

ARRETE N° RH 25-30

Le Président du CCAS de FISMES,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme NOWACKI NATHALIE	auxiliaire de puériculture de classe normale	auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	DOSSIER RECEVABLE
Mme WILHELM CLAUDIE	auxiliaire de puériculture de classe normale	auxiliaire de puériculture de classe supérieure	2	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 4
Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 4

Total promus : 2
Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 2

Fait à FISMES, le 03 OCT. 2025

Charles GOSSARD
Président du CCAS
Maire de Fismes

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
51170 MAIRIE DE FISMES